COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 JUILLET 2021

1) TERRAIN LEWANDOWSKI

Une promesse de vente été signée pour un montant de 28 000 €. L'acquisition de ce terrain rentre dans un projet d'aménagement subventionné du bourg de Saint-Vidal.

Le conseil réfléchit désormais aux différentes possibilités d'aménagement avec notamment la démolition de la ruine, la réfection du mur et le passage des réseaux (eau, électricité).

2) VILLAGE DE CHAZELLES : SPL DU VELAY

Le conseil municipal valide l'avenant n°1 pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement du village de Chazelles. Cet avenant réévalue la rémunération définitive de la SPL de 6% qui est basée sur le montant du marché avec l'entreprise Colas et honoraires de maitrise d'œuvre.

Une réunion avec l'entreprise Colas a lieu début août. Les travaux devraient débuter à la fin du mois d'août.

3) QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux pour le passage de la fibre internet ont été réalisés dans la traversée du bois par Orange.
- La subvention de 650€ pour l'organisation de la fête au village a été votée par le conseil. (4 conseillers n'ont pas participé au vote car membres du comité des fêtes)
- L'assemblée de Saint-Vidal a de nouveaux locataires depuis le 12 juillet 2021.
- Des panneaux d'avertissement de danger ont été posés près du stade de Grazac en raison du bord dangereux à certains endroits. Une sécurisation du lieu est prévue en fin d'année 2021.